

Enquête unifiée auprès des entreprises
Énoncé de la qualité des données
Industrie de la construction
Année de référence 1999

1. Concepts

Les résultats de l'Enquête de 1999 sur l'industrie de la construction représentent les estimations faites, sur la base de l'année fiscale, pour les statistiques financières de l'industrie dans son ensemble, ainsi que pour les composantes plus détaillées de l'industrie. Ces résultats de 1999 sont basés à la fois sur des données d'enquête et sur des données administratives fiscales.

Classée en vertu du Système de classification des industries de l'Amérique du Nord (SCIAN) sous le code 23, cette industrie comprend les établissements dont l'activité principale consiste à la construction, rénovation et réparation de bâtiments et structures de tous types. Ces établissements ont été en opération pour au moins une journée durant la période de référence de 1999. Les entreprises incorporées et non incorporées, de même que celles qui sont des employeurs et non employeurs font partie de l'enquête.

2. Définitions

2.1 Entité commerciale et établissement

Une entité commerciale est un agent économique qui a la responsabilité et le pouvoir d'affecter des ressources à la production de biens et de services.

Un établissement statistique est une entité de production ou le plus petit groupe d'entités de production qui produit un ensemble de biens et/ou services homogènes, dont les activités ne débordent pas les frontières provinciales, et qui est en mesure de fournir des données sur la valeur de la production ainsi que le coût des principaux intrants intermédiaires utilisés et le coût et l'importance de la main-d'œuvre affectée à la production.

2.2 Population visée

La population visée comprend tous les établissements classifiés dans le groupe 23 du SCIAN qui ont eu des activités pendant au moins une journée au cours de l'année de référence 1999. Ce groupe est subdivisé ainsi :

Code SCIAN	Titre
231	Entrepreneurs principaux
2311	Lotissement et aménagement de terrains
2312	Construction de bâtiments
23121	Construction résidentielle
23122	Construction non résidentielle
2313	Travaux de génie
2314	Gestion de construction
232	Entrepreneurs spécialisés
2321	Préparation du terrain
2322	Travaux de gros œuvre
2323	Finition extérieure de bâtiments
2324	Finition intérieure de bâtiments
2325	Installation d'équipements techniques
2329	Autres entrepreneurs spécialisés

2.3 Variables financières

2.3.1 Revenu

Revenus provenant des activités de construction et services connexes qui sont générés par des travaux d'érection des bâtiments et structures, de rénovations, de réparations et autres activités de construction qui y sont reliées

Autres revenus d'exploitation comprennent notamment les revenus provenant de la location ou location à bail d'espace à bureau et autres biens immobiliers, revenus de location et location à bail pour équipement, matériel et véhicules motorisés (sans opérateur), revenus provenant de la vente de biens, de services d'ingénierie, de services d'architecture, de services de consultation et d'évaluation de propriétés, etc.

Total des revenus d'exploitation est la somme des revenus provenant des activités de construction et services connexes et des autres revenus d'exploitation.

Revenus autres que d'exploitation comprennent les revenus d'intérêts et de dividendes

Revenu total est la somme des revenus d'exploitation et des revenus autres que d'exploitation

2.3.2 Dépenses

Coûts des travaux de construction sous-traités à d'autres réfèrent aux travaux faits sous contrat et la main d'œuvre contractuelle directe pour laquelle le répondant ne verse pas d'avantages sociaux. Cela inclut le travail à la pièce, les paiements forfaitaires, les prix unitaires et la location d'équipements avec opérateur.

Coûts des matériaux et fournitures de construction incluent le coût des matériaux fournis aux sous-traitants pour installation ainsi que ceux revendus par le répondant.

Salaires, traitements et avantages sociaux incluent en premier lieu les salaires et traitements versés, y compris notamment la paie de vacances et les commissions, pour tous les employés qui reçoivent un formulaire T4 Supplémentaire. Cette catégorie englobe également la partie patronale des avantages sociaux des employés, y compris les cotisations au Régime de pensions du Canada et à l'assurance emploi, aux régimes d'assurance maladie, d'assurance vie, d'indemnisation pour accidents de travail.

Total des dépenses d'exploitation est la somme des coûts des travaux de construction effectués par sous-traitance ; coûts des matériaux et fournitures de construction ; coûts des salaires, traitements et avantages sociaux ; coûts des fournitures de bureau et de l'énergie, dépenses pour achats de services (dépenses de transport et entreposage de biens, dépenses de location, dépenses de réparation et d'entretien, paiements versés à une agence de placement ou service de location de personnel, services professionnels et commerciaux, services financiers, primes d'assurances, services de publicité, dépenses pour permis de bâtir et redevances d'exploitation, impôts fonciers et taxes d'affaires); frais de gestion versés au siège social et aux unités de services d'appoint aux entreprises; frais de dépréciation et toutes les autres dépenses d'exploitation.

Dépenses autres que d'exploitation, c'est-à-dire les frais d'intérêts sur les obligations locatives et tous les autres frais d'intérêts divers comme les intérêts sur les emprunts et la partie intérêts des paiements hypothécaire.

Total des dépenses est la somme des dépenses d'exploitation et des dépenses autres que d'exploitation.

3. Méthodes

Les données ont été produites dans le cadre de l'Enquête unifiée auprès des entreprises (EUE) de Statistique Canada. L'EUE permet de regrouper en une même enquête intégrée plusieurs enquêtes annuelles auprès des entreprises. Ce faisant, l'EUE vise à recueillir des données uniformes et intégrées pour plusieurs types d'enquêtes et tailles d'entreprise, avec suffisamment de détails pour produire des statistiques provinciales exactes.

3.1 Population cible

La population cible de cette enquête est constituée de tous les établissements classifiés sous le code 23 du SCIAN qui ont eu des activités pendant au moins une journée au cours de l'année de référence 1999.

3.2 Base de sondage et plan d'échantillonnage

3.2.1 Base de sondage

Le Registre des entreprises de Statistique Canada est la base de sondage qui fut utilisée pour la sélection d'un échantillon probabiliste.

3.2.2. Plan d'échantillonnage

Deux sources de données ont servi à calculer les estimations :

- une enquête par échantillon probabiliste auprès des grappes d'établissements dont le revenu annuel brut d'affaires est supérieur aux seuils d'enquête (seuils qui varient selon la province et les industries)
- des données fiscales pour estimer les données des grappes d'établissements dont le revenu annuel brut d'affaires est inférieur aux seuils d'enquêtes

Dans la plupart des provinces et territoires, les seuils d'enquête ont varié entre \$30,000 et \$250,000, selon les industries. Au total dans l'industrie de la construction, 121,005 établissements apparaissant sur le Registre des entreprises avaient des revenus annuels au-dessus des seuils d'enquête en 1999.

3.2.3 L'unité d'échantillonnage

L'unité d'échantillonnage utilisée est constituée par le regroupement de tous les établissements d'une entreprise qui ont des activités dans la même branche d'activité et dans la même province ou territoire. Aussi, l'unité d'échantillonnage peut également être appelée "grappe d'établissements".

3.2.4. Le taux d'échantillonnage

Parmi les 121,005 établissements au-dessus des seuils d'enquête, 8,044 furent sélectionnés dans l'échantillon pour un taux d'échantillonnage de 6,6% dans l'ensemble de l'industrie

3.3 Collecte et traitement des données

3.3.1. Collecte des données

Au cours des premiers mois de l'an 2000, les questionnaires furent envoyés par la poste aux 8,044 établissements sélectionnés pour faire partie de l'échantillon. Les répondants ont rapporté leurs données pour l'exercice financier de 12 mois le plus récent, pour lequel le dernier jour de l'exercice tombait entre le 1er janvier 1999 et le 31 mars 2000 inclusivement. En plus d'avoir recours à l'envoi de questionnaires par la poste, on a aussi procédé à des interviews téléphoniques assistées par ordinateurs (ITAO) pour la collecte, la saisie, la vérification et le suivi des données. La période de collecte a pris fin en décembre 2000. Des questionnaires distincts en français et en anglais ont été utilisés lors de la collecte.

3.3.2 Traitement des données - imputation

Les données rapportées furent examinées afin de déterminer si elles étaient complètes et uniformes, grâce à des vérifications automatisées et à un examen analytique. Les enregistrements avec des réponses incomplètes ou partielles furent imputés pour les rendre complets, et furent ajoutés au bassin de donneur, de la même façon que les autres enregistrements qui étaient déjà complets. Un autre système automatisé a été utilisé pour imputer les données dans les cas de refus, de non-réponse et de non-contact, en partie avec l'aide des données fiscales, et avec l'approche du plus proche voisin comme donneur.

Le processus d'imputation a aussi été couplé à un examen analytique manuel. Au total, 33% des enregistrements furent imputés en 1999, ce qui est considéré comme relativement bon pour une enquête auprès des entreprises. Du fait de l'utilisation des données fiscales, la qualité des données découlant du processus d'imputation est considérée comme très

bonne pour les variables agrégées, par exemple le total des revenus et le total des dépenses, et comme bonne pour les variables plus détaillées.

3.3.3. Traitement des données - allocation

Dans quelques cas, les répondants ont rapporté leurs données en combinant de nombreuses unités d'échantillonnages situées dans plus d'une province, ce qui a nécessité la répartition des données. Des renseignements auxiliaires, découlant principalement de l'enquête et des données fiscales, ont été utilisés pour répartir les données rapportées du rapport combiné entre les diverses provinces où ces entreprises ont des activités. Cette source d'information utilisée pour l'allocation a permis de produire une distribution adéquate des revenus et dépenses par province et territoire.

3.3.4. Traitement des données - estimation

Les poids d'échantillonnage tirés du plan de sondage ont été modifiés et améliorés à partir de données plus à jour. On a pu procéder ainsi parce que, depuis le tirage de l'échantillon, le Registre des entreprises a été mis à jour et comporte des renseignements plus complets. L'ensemble final de poids rend compte de la façon la plus juste possible de l'évolution des caractéristiques de la population de cette industrie. Les estimations finales ont été calculées en combinant les estimations d'enquête et les estimations de données fiscales.

4. Qualité des données

Toutes les enquêtes risquent de comporter des erreurs d'échantillonnage et des erreurs non dues à l'échantillonnage. Statistique Canada a recours à toute une gamme de méthodes pour minimiser tous les types d'erreur. Des efforts furent déployés notamment à travers l'analyse régulière de la base de sondage (Registre des entreprises), en procédant à un suivi approprié avec les répondants, en utilisant un modèle adéquat d'imputation et en analysant de façon détaillée les estimations pour réduire les erreurs non dues à l'échantillonnage, lesquelles découlent des omissions, du dédoublement, de la déclaration et du traitement.

4.1 Taux de réponse

Tel qu'illustré au Tableau 1 ci-dessous, 50% des 8,044 questionnaires envoyés pour enquête de 1999 furent remplis en tout ou en partie. De plus, 17% des questionnaires furent envoyés à des répondants ne faisant pas partie du SCIAN 23 en 1999. Enfin, 33% des questionnaires furent envoyés à des répondants qui ont soit refusé de les remplir, ne les ont pas remplis avant la date de fermeture

de la collecte ou ont été impossibles à contacter en 1999. Le taux de réponse, mesuré comme la proportion des questionnaires remplis parmi ceux faisant partie du champ d'enquête s'est établi à 60% en 1999.

Tableau 1

Questionnaires	1999		Pourcentage de la valeur estimée des revenus totaux issus de l'enquête
	Nombre	Pourcentage	Pourcentage
Complété en tout ou en partie	4021	50%	71%
Hors-champs	1344	17%	0%
Non-réponse /refus/ impossible à contacter	2679	33%	29%
Total	8044	100%	100%

4.2 Coefficients de variation

Les coefficients de variation (CV) correspondant aux estimations finales sont généralement reconnus comme de bons indicateurs de l'erreur échantillonnage. Basées sur les coefficients de variation observés, la qualité des estimations finales se classe de la façon suivante :

Excellente	CV de 0,01% à 4,99%
Très bonne	CV de 5,00% à 9,99%
Bonne	CV de 10,00% à 14,99%
Acceptable	CV de 15,00% à 24,99%
A utiliser avec précaution	CV de 25,00% à 34,99%
Non fiables	CV de 35,00% et plus

Recensement

aucune erreur d'échantillonnage ou CV.

En se basant sur cette échelle et tel qu'illustré au tableau 2, les estimations du total des revenus pour l'ensemble de l'industrie et ses deux principales sous-composantes furent jugées excellentes au niveau national et de très bonnes à excellentes au niveau provincial en 1999.

Tableau 2

Revenu Total			
	SCIAN 23	SCIAN 231	SCIAN 232
	Construction	Entrepreneurs principaux	Entrepreneurs spécialisés
T.-N.	Excellente	Très bonne	Très bonne
IPE	Très bonne	Très bonne	Très bonne
N.E.	Excellente	Très bonne	Très bonne
N.B.	Excellente	Très bonne	Très bonne
QC	Excellente	Excellente	Excellente
ONT	Excellente	Excellente	Excellente
MAN	Excellente	Très bonne	Très bonne
SASK	Excellente	Très bonne	Très bonne
ALB	Excellente	Excellente	Très bonne
CB	Excellente	Excellente	Très bonne
YUK	Recensement	Recensement	Recensement
TNO	Recensement	Recensement	Recensement
NT.	Recensement	Recensement	Recensement
CANADA	Excellente	Excellente	Excellente

Dans l'ensemble, les estimations finales sont perçues comme présentant un portrait fiable de l'industrie de la construction.